

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission restreinte du 2 octobre 2023

Présent : Jean-François DUPONT (Président), Dorette ELANGUE ETEME, Yvane JONNAIS, Ibrahim BENLARBI, Claude KALENDERIAN

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FILLOFOOT (U6F / U9F)

Les plateaux sont en ligne via le module Foot Animation et Loisir

FOOT A 5

Les plateaux sont en ligne via le module Foot Animation et Loisir

FORFAITS AVISES

1ER FORFAIT
SENIORS F A 8

POULE B DU 23/09/2023

27132613 Louveciennes A.S. 1

FORFAITS AVISES

2EME FORFAIT
SENIORS F A 8

POULE B DU 30/09/2023

27132619 Louveciennes A.S. 1

FORFAITS NON AVISES

1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F
SENIORS F A 8

POULE A DU 23/09/2023

27132387 Portes IDF FCF

FORFAIT GENERAL

Avant le début des compétitions

U15 F A 8

POULE B

508713 MARLY LE ROI US